DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S
Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

358

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individulelle, pour la protection contre:

- les risques mécaniques - les micro-organismes - les risques chimiques - les risques thermiques (la chaleur de contact) - pour les opérateurs manipulant des pesticide et les travailleurs de rentrée

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN ISO 21420 : 2020 / EN 388 : 2016 + A1 :2018 / EN407:2020 /

EN ISO 374-5: 2016 / EN ISO 374-1: 2016 + A1: 2018 / ISO 18889 :2019 /

L'organisme notifié **C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France** N° **0075** a effectué l'examen UE de type (module B)

et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

N° 0075/014/162/05/24/1139

Gants de catégories III (protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l' ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS - FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA
Fait à Beauvais, le 06/06/2024

N OGER
Responsable
Pôle Technique Produit

MAPA S.A.S
420 rue d'Estienne d'Orves
92705 COLOMBES Cedex

This declaration of conformity is for batch n° :
05/2024 - 06/2024 - 07/2024 - 08/2024 - 09/2024 - 10/2024 - 11/2024 - 12/2024 - 01/2025 - 02/2025 - 03/2025 - 04/2025